

Aventures de luttes

Séminaire de sociologie des luttes – 3^e édition.

24 janvier 2025 09h00 - 19h00

Salle 06.10, Bâtiment Rosa Parks, UMONS, Avenue Frère Orban.

Résister, occuper, transfigurer l'espace, négocier, revendiquer de nouveaux droits, manifester publiquement son existence, faire exister son expérience, s'activer dans la défense ou la promotion de formes de « justice », la liste est longue des modalités d'engagements d'activistes, militants ou citoyens.

Iels s'y engagent et luttent contre les formes de précarité sociale, pour l'amélioration des conditions de vie, pour la reconnaissance d'une égale dignité selon le genre, contre les racismes, contre des projets urbanistiques écrasant des formes de vie, contre les formes d'extractivisme fossile, contre la maltraitance animale, pour pouvoir exister dans la cité quelle que soit son origine ou sa condition, pour la paix, pour les droits au logement, pour des formes de soin où l'usager et les soignants ont leurs mots à dire, etc.

Toutes ces actions prennent part à et dans des mondes disputés : ces luttes doivent parvenir à exister dans des rapports de force le plus souvent défavorables. Elles ne peuvent s'appuyer sur aucune « loi sociale » pour venir à l'existence. Rien n'est garanti. Elles supposent au contraire de mettre en œuvre des répertoires d'actions variés (Tilly), de s'inspirer d'expériences passées, d'inventer des manières d'agir qui conviennent à la situation locale. Elles se mettent en scène, cherchent des allié.es, détournent ou contournent les faits institutionnels, anticipent les formes variées de répression ou les dénoncent, cherchent autant que possible à mettre en scène des confrontations ou des négociations. Elles enquêtent (Dewey), fabriquent des liens et des relations imprévues, bref pensent, en s'appuyant sur des savoirs activistes ou experts et contribuent à une série d'apprentissages en situation.

Dans un monde où le pire est toujours probable, où les prédictions s'avèrent souvent sombres, la sociologie s'intéresse ici aux aventures de toutes celles et ceux qui s'activent contre les formes de fatalisme.

Les contributions de ce séminaire s'organisent autour de 4 axes. Dans un premier atelier, nous nous intéresserons aux luttes en tant qu'elles s'adressent à l'Etat, le prennent à témoin (Céfaï) ou exigent des modifications législatives contre vents et marées. Dans un deuxième atelier, nous nous focaliserons sur les interventions dans l'espace public qui supposent, pour faire exister une question, tout un travail de mise en scène susceptible d'être transmis et retransmis. Dans un troisième atelier, nous nous intéresserons aux difficultés à – et aux tentatives – d'instaurer des scènes de négociations (y compris lorsque celles-ci sont formellement existantes). Enfin, dans un quatrième atelier, nous nous intéresserons à l'invention de formes de vie réelles ou projetées, lorsque la lutte active le futur via des formes créatives comme la construction et l'expérimentation d'alternatives.

Séminaire organisé dans le cadre du Master en Transitions et Innovations Sociales - METIS.

PROGRAMME

09h00. Accueil.

09h15-11h00. « S'adresser à l'Etat ».

S'adresser directement à l'Etat, revendiquer et proposer des changements législatifs instaurant de nouveaux droits (étendre le délai d'avortement par exemple), tout ceci nécessite de développer et de s'appuyer sur la confection de « dossiers ». Comment ces groupes constituent-ils leurs dossiers ? Comment mobilisent-ils des enquêtes académiques et non académiques avec ou sur le public concerné ? Comment les expériences complexes de ces publics peuvent-ils devenir des problèmes légitimes ? Comment ces dossiers mentionnent-ils des problèmes indirectement reliés à la revendication (par exemple, la protection de la santé pour les travailleurs/euses du sexe ; les effets néfastes sur le marché du logement du statut de cohabitant, etc.) ?

Ces actions de luttes prennent le plus souvent place dans le temps long de mouvements sociaux. Comment « faire alliance » avec des groupes indirectement concernés pour renforcer sa légitimité, sa pertinence. Comment des « opposant.es » favorables à l'ordre établi s'organisent-ils et comment ces luttes y réagissent ?

- ***Lutter pour les droits des travailleurs et travailleuses du sexe en Belgique.*** Lucile Cantoreggi.
- ***Revendiquer les 18 semaines : controverses et moyens d'action.*** Marie Tesse.
- ***Contre le statut de cohabitant : une perspective féministe.*** Sophie Poivre.
- ***Les animaux comme êtres sensibles : tentatives de modifications constitutionnelles.*** Cassandre Delbergue.

11h10 - 12h50. « Mise en scène/intervention dans l'espace public ».

Mettre en scène et/ou intervenir dans l'espace public, que cela soit autorisé ou non, faire émerger une question « nouvelle », faire effraction dans le cours des choses : autant de manière de faire advenir publiquement un existant bafoué. L'intervention directe dans l'espace public, autorisée ou non, nécessite alors un soin tout particulier aux mises en scène, aux images, aux alignements d'humains et d'objets. Un de leurs enjeux est alors d'être « repris », « traduit », bref de se diffuser de manière originale. Que font exister ces interventions dans l'espace public ? Par quelles astuces et habiletés ? Par quelles esthétiques ?

- ***La parole pour faire existrans*.*** Lénaïck Rizzo.
- ***Quand le Tribunal des Femmes allume la flamme : Dénoncer les crimes, reprendre la nuit ?*** Elisabeth du Bois d'Enghien.
- ***Rébellion en pyjama : le « bed in for peace » de John Lennon et Yoko Ono.*** Shona Demoustiez.
- ***Désobéir pour la Terre : Code Rouge contre Total Energies.*** Maryse Allard.

Séminaire organisé dans le cadre du Master en Transitions et Innovations Sociales - METIS.

13h50-15h30. « Faire vivre des négociations ».

Faire vivre des négociations constitue un défi même pour les mouvements qui semblent institués. Rien de naturel ne le garantit. Des scènes plus ou moins instituées de négociations existent de longues dates – concertation syndicale, représentations étudiantes – ou ont été instaurées à la suite de luttes précédentes – violences sexistes à l’université. En s’appuyant sur des répertoires d’actions variés, des acteurs de la négociation déploient des campagnes à activer ces scènes. La possibilité de négocier, même lorsqu’un cadre institutionnel est prévu et/ou de voir ses revendications rencontrées, est en effet loin d’être garantie. Quels sont donc les ressorts de la vie d’un mouvement social ? Quelles actions publiques ou plus discrètes entretiennent les mouvements sociaux. Autrement dit, les mouvements sociaux qui se sont installés dépendent, pour durer, d’une série de conditions et d’actions que cet atelier va explorer.

- ***L’engagement de l’action syndicale et des luttes dans le secteur du nettoyage.*** Nohaila Belmhaidi.
- ***FEF – campagne autour du logement étudiant.*** Alex Quertinmont.
- ***Afficher les violences. Sociologie d’une campagne dans l’enseignement supérieur.*** Ayline Sartiaux.
- ***Comment fissurer Vottem ?*** Lison Losange.

15h40-17h20. « Expérimentations et occupations ».

Faire vivre un lieu dans le réel et dans les imaginaires, mettre en place une alternative, dessiner les contours d’un nouveau projet, occuper et faire vivre un lieu, voilà autant de types d’actions qui revendiquent en proposant directement de travailler de nouveaux rapports sociaux. Comment durer et négocier une existence inattendue avec les institutions existantes ? Comment les détourner ? Comment l’expérience tentée peut-elle être reprise ou adressée par le fait qu’il existe un ensemble d’enjeux hors de l’expérience elle-même ? Quelles habiletés et savoirs sont nécessaires à ces expérimentations et occupations ? Quelles habiletés et savoirs se déploient et se créent au fil de l’expérimentation sociale ?

- ***La Plateforme BelRefugees : Quand la Solidarité Citoyenne défie les Politiques Migratoires.*** Younes Ammar.
- ***Le squat 123 : organisation de cette micro-société.*** Léonie Desmyter.
- ***Quand les citoyens tracent de nouvelles voies. Un projet citoyen de développement urbain.*** Maëlle Ginoux.
- ***Quand les hôpitaux psychiatriques deviennent des communautés : une innovation humaine après-guerre.*** Julie Desmette.

17h30. Cocktail dînatoire.

Programme et abstracts des différentes interventions sont disponibles à l’adresse suivante : [Abstracts AventuresdeLuttes - Google Docs](#)

<https://docs.google.com/document/d/17UbwrikDqgZxackA8yUDt277q6NOMXmwiWweGhPB5VU/edit?tab=t.0>

Séminaire organisé dans le cadre du Master en Transitions et Innovations Sociales - METIS.

ABSTRACTS

Axe « S'adresser à l'Etat ».

La lutte pour les droits des travailleurs et travailleuses du sexe en Belgique.

Lucile Cantoreggi

Le 18 mars 2022, la Belgique a adopté une réforme du Code pénal sexuel, décriminalisant le travail du sexe. Celle-ci est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2022. La réforme met fin à l'approche abolitionniste, qui pénalisait indirectement le travail du sexe en ciblant les tiers facilitateurs. Dans l'ancien Code pénal sexuel, le travail du sexe n'était pas explicitement interdit, mais toute tierce partie facilitant cette activité risquait des poursuites pour proxénétisme. Avant cette réforme, les TDS devaient souvent payer des tarifs très élevés à des fournisseurs de services ou propriétaires de logements pour compenser les risques. Dans certains cas, elles ne pouvaient tout simplement pas accéder à ces services.

La décriminalisation offre aux travailleuses du sexe la possibilité de signaler légalement des comportements abusifs, utilisant la loi contre le profit excessif provenant du travail du sexe d'autrui. Les dispositions, initiées par l'ex-ministre de la Justice belge, Vincent Van Quickenborne (Open VLD), font de la Belgique le premier pays européen à adopter de telles mesures et le second au monde après la Nouvelle-Zélande.

Des organisations de soutien aux TDS ont mené des actions de plaidoyer pour obtenir cette réforme. Par exemple, UTSOPI, l'Union belge des TDS (ASBL), a activement contribué à ces démarches en consultant certains Cabinets ministériels. L'organisation a également été consultée dès les premières étapes du processus législatif et a contribué aux négociations jusqu'à l'aboutissement du texte actuel.

Lors de l'audition du 27 octobre 2021, le Collège des procureurs généraux a affirmé que le projet de loi entraînerait une hausse de la traite des êtres humains et recommandait de maintenir la criminalisation globale du travail sexuel. Cette prise de position inattendue a causé un choc profond, tant chez UTSOPI que parmi de nombreux parlementaires, générant d'importants dégâts dans le débat. C'est pour cette raison qu'UTSOPI a invité par, le biais d'une lettre, les membres du Conseil des procureurs généraux à une consultation conjointe, incluant des associations d'accompagnement des travailleurs du sexe (Espace P et Violet) et des organisations spécialisées dans l'aide aux victimes de la traite (Payoke). Le but était d'échanger pour clarifier certains points en espérant que les prochaines réformes législatives renforceront la lutte contre la traite des êtres humains, en évitant que les victimes ne soient négligées. Dans l'ouvrage « *Politique(s) du conflit* », Tilly (2008) décrit bien la manière dont des groupes organisés peuvent progressivement influencer les cadres sociaux et politiques.

Néanmoins, la décriminalisation n'est pas suffisante pour faire du travail du sexe un travail ordinaire. Pour cette raison, la réforme a dû être complétée par des textes législatifs additionnels visant à définir un véritable statut professionnel. C'est à la date du 3 mai 2024 que la loi sur le travail du sexe a été adoptée. Cette législation a récemment pris effet, le 1er décembre 2024.

Séminaire organisé dans le cadre du Master en Transitions et Innovations Sociales - METIS.

Elle donne désormais la possibilité aux TDS de signer des contrats de travail. Cela implique donc l'accès à la sécurité sociale : « pension, chômage, assurance maladie, allocations familiales, congés annuels, congés de maternité, etc. ». Parallèlement, la loi assure que les TDS bénéficient d'une protection contre les dangers associés à leur travail sur le lieu de travail, ainsi que des droits spécifiques.

Mots clefs : travail du sexe, lutte, droits, plaidoyers, législations, décriminalisation.

Revendiquer les 18 semaines : controverses et moyens d'action.

Marie Tesse

L'objectif est d'en apprendre plus sur les controverses existantes autour du délai, ce qu'il s'est passé, menant aujourd'hui au rejet de l'allongement. Comprendre de quelle manière les acteurs essaient de convaincre un changement législatif des lois sur l'IVG et les obstacles auxquels ils ont affaire pour y arriver. Mon intérêt s'est porté vers cette action sociale parce qu'il s'agit d'une thématique qui fait débat depuis des dizaines d'années. Il m'a par conséquent semblé pertinent de creuser davantage sur le sujet, afin de percevoir les différents acteurs et leurs perspectives.

Pour traiter la question de manière transversale et exhaustive, je me suis principalement appuyée sur des sources scientifiques. Des schémas ont également été réalisés pour illustrer de manière concrète les acteurs prenant part à la discussion autour de l'allongement du délai de l'IVG. Plus précisément, un schéma a repris les acteurs s'opposant à l'avortement et un autre a synthétisé les acteurs défendant ce droit. En mettant aussi en avant que certains sont moins positionnés sur la question.

Les mouvements organisés et la prise de position des personnes/groupes jouent un rôle dans ce débat présent depuis des dizaines d'années. Les perspectives de chacun sont motivées par divers facteurs sociologiques (l'histoire personnelle, le milieu socioéconomique et socioculturel), mais également par des modes d'action et une historicité des luttes mis en avant par des auteurs comme Tilly.

Les débats émergent constamment en raison des acteurs y prenant part, que cela soit en ayant un impact négatif ou positif.

Mots clés :

Lois – délais d'allongement – processus – sensibilisation – débats – opposants – défenseurs – mode d'action.

Contre le statut de cohabitant: une perspective féministe.

Sophie Poivre

Dans cette contribution scientifique, je vais aborder la question du statut cohabitant et le fait que celui-ci a très souvent été mis en avant par des femmes issues d'associations féministes et de syndicats.

Afin de récolter différentes informations sur le sujet, je me suis basée sur des articles et ressources trouvés en ligne. Je me suis également basée sur un webinaire/conférence qui a été organisé par le Mouvement Ouvrier Chrétien, et Présence et Action Culturelles. Comme invitées, 4 femmes militantes issues de différents organismes.

Je présenterai donc un historique de cette lutte, la base patriarcale sur laquelle le statut a été créé, et les femmes qui ont agi contre ce statut (notamment le comité de liaison des femmes). Afin de présenter ce combat, je ferai également état des différents moyens utilisés afin de porter ce combat.

J'aborderai différents outils que ces militantes utilisent et qui permettent de concrétiser la lutte : les analyses, les statistiques, les campagnes de sensibilisation, les conférences, les animations, le lobbying politique.

J'aborderai également la façon dont ces associations se sont réunies, et comment elles tentent de rassembler le plus de personnes et organismes, afin de donner encore plus de poids à ce combat. Comme l'explique Cefail, une mobilisation émerge lorsque des personnes, concernées directement ou indirectement par un « trouble », entreprennent d'agir afin de résoudre la situation.

Or, c'est ce que les militantes dans le webinaire du MOC et du PAC expliquent : il peut être intéressant d'associer plusieurs luttes, afin d'apporter du poids sur la balance contre le statut cohabitant. Elles parlent notamment de différents champs, que je développerai lors de cette contribution : la saturation du logement, le coût du contrôle, le coût auprès de la sécurité sociale, etc. Nous pouvons également ajouter différents aspects comme la violence homme/femme, et la dépendance qu'engendre ce statut.

Je parlerai également de l'importance d'inclure les concerné.e.s dans le combat, et exposerai les différents moyens qu'utilisent les associations afin d'y parvenir. J'aborderai entre autres la plateforme « Stop au statut cohabitant », permettant à quiconque de témoigner, et l'éducation permanente.

Lutte contre les pratiques inhumaines envers les êtres sensibles (les animaux).

Cassandra Delbergue

Depuis 1992, GAIA (Groupe d'Action dans l'Intérêt des Animaux asbl) se bat pour obtenir un traitement respectueux ainsi qu'obtenir le droit à avoir une existence digne. En Belgique, les animaux sont exploités pour l'élevage, la fourrure, les expérimentations et dans les parcs animaliers. Cette exploitation, ces troubles, engendrent « (...) les personnes à se poser des questions (...), à discuter, enquêter et expérimenter afin de contrôler cette perturbation existentielle » (Céfaï ; 2016). Ceux-ci se traduisent par des actions ciblées et non violentes comme, par exemple, une manifestation devant la boutique Max Mara de Bruxelles contre la vente de fourrure, convaincre les chaînes de supermarchés et de restaurants de signer le « Better Chicken Commitment » ou encore l'affichage d'un poster, dans un métro bruxellois, où il est indiqué « We want empty cages, not empty promises ».

En raison de ces initiatives et de ses alliés, GAIA remporte des victoires telles que l'inscription des animaux dans la Constitution belge. Dans ce cas, ses partenaires ont été les citoyens ayant participé à un sondage d'opinion, des partis politiques comme le PS, Ecolo ou encore le MR, ainsi que des spécialistes comme des neuroscientifiques qui déterminent la sensibilité des êtres vivants. Cependant, cette lutte rencontre également des adversaires tels que les fédérations agricoles du pays (ABS, Boerenbond côté flamand et la FWA côté wallon) et des partis nationalistes flamands. « La politique du conflit réunit donc trois éléments bien connus de la vie sociale : le conflit, l'action collective et la politique » (Tilly ; 2022). Néanmoins, cette lutte a également des opposants qui sont par exemple, les fédérations agricoles du pays (ABS, Boerenbond côté flamand et la FWA côté wallon) et des partis nationalistes flamands.

Des actions sont toujours en cours, certaines depuis des dizaines d'années, et d'autres qui pourraient prendre moins de temps. Cependant, les progrès pour favoriser le bien-être des animaux sont en bonne voie malgré des adversaires coriaces ancrés dans des pensées conservatrices.

Axe « Mise en scène/intervention dans l'espace public ».

Désobéir pour la Terre : Code Rouge contre Total Energie.

Maryse Allard

Dans cette contribution, j'explore l'action de désobéissance civile menée par Code Rouge sur le site de Total Energies à Feluy en octobre dernier. Ce mouvement vise à sensibiliser aux enjeux climatiques et à dénoncer les acteurs responsables afin d'exiger des actions concrètes. En interrogeant les militants présents, en mobilisant des recherches documentaires et en m'appuyant sur les théories de Daniel Cefaï, Isabelle Stengers et Bruno Latour, cette étude décrypte comment des actions collectives redéfinissent les enjeux climatiques et interpellent les acteurs responsables.

La première étape de cette recherche retrace les trajectoires des protagonistes : Code Rouge et Total Energies, tout en situant cette action dans l'histoire plus large de la désobéissance civile,

Séminaire organisé dans le cadre du Master en Transitions et Innovations Sociales - METIS.

des luttes emblématiques de Martin Luther King Jr. aux mobilisations climatiques contemporaines. À partir de ce socle historique, je propose un cadre théorique articulé en trois volets.

D'abord, en mobilisant la sociologie de l'action collective de Cefaï, j'analyse comment Code Rouge légitime le problème climatique et investit l'espace symbolique de l'action. Ensuite, l'écologie politique d'Isabelle Stengers permet d'articuler les relations entre les différents mondes qui se rencontrent dans l'action, révélant une démarche de "prendre soin" de la planète. Enfin, la théorie des acteurs-réseaux de Bruno Latour avec laquelle j'ai pu mettre en lumière les interactions entre humains et non-humains, tels que les militants, les médias, les infrastructures et les outils utilisés lors de l'action.

Ce cadre théorique m'a permis de décrypter les symboles, discours et rituels mobilisés, ainsi que la légitimité et l'impact de l'action, en analysant la réflexivité des acteurs et leurs expériences sur le terrain. À travers cette analyse, je cherche à révéler comment une action collective locale peut cristalliser les grands défis de notre époque et inspirer un changement global.

Mots-clés : désobéissance civile ; militants ; Code Rouge ; action collective ; climat ; Total Energies ; militantisme ; Daniel Cefaï ; Isabelle Stengers ; Bruno Latour.

La parole pour faire existrans*.

Lénaïck Rizzo

Que faire lorsque l'on remarque que, dans les débats politiques, des arguments cherchent à associer la transidentité à du fétichisme ou à réactiver le discours psychiatisant ? Comment réagir lorsque les voix des personnes concernées ne sont plus écoutées et qu'elles sont même dénoncées comme incarnant une « idéologie transgenre » ? Comment préserver leurs vécus ?

Peu après la sortie du livre Transmania, plusieurs membres de la communauté queer se sont mobilisés en France et en Belgique. Cette présentation se concentrera sur la façon dont ces voix ont pu revenir dans l'espace public le 5 mai 2024, lors de la manifestation pour les droits humains, trans* et reproductifs à Bruxelles.

Pour permettre cette prise de parole, un micro ouvert a été placé au centre d'une scène où de multiples acteur·trice·s sont intervenu·e·s. Ces dernier·ère·s, ayant tous·tes un vécu en tant que personnes trans*, ont partagé leurs revendications et ressentis, en les faisant revivre sur cette scène. Après cette manifestation, on a constaté l'apparition d'autres actions s'inscrivant dans cette dynamique collective.

Nous analyserons cette action à travers une observation participante et un entretien avec un militant de Mons. Par ces méthodes, nous découvrons les perceptions de l'événement, les raisons pour lesquelles cette manifestation était importante pour les personnes concernées, l'objectif de la communauté, ainsi que les éléments marquants retenus.

Pour approfondir cette analyse, nous croiserons ces éléments avec les thématiques de la diffusion des parcours trans* et l'évolution des manifestations trans*, telles que développées par Arnaud Alessandrin, ainsi qu'avec la notion de théâtralisation des problématiques avancée par Daniel Cefaï. Ces deux auteurs permettent de mieux comprendre le travail de dépsychiatriation toujours en cours et comment ces actions se pérennisent.

Quand le Tribunal des Femmes allume la flamme : Dénoncer les crimes, reprendre la nuit ?

Elisabeth du Bois d'Enghien

Bruxelles, 1976. Des milliers de femmes venues de 40 pays se rassemblent au Tribunal international des crimes contre les femmes, brisant le silence autour des violences patriarcales qu'elles subissent. Ce moment cathartique ouvre la voie à une réappropriation du mouvement sous des formes inédites de mobilisation : des marches nocturnes pour reprendre l'espace public aux campagnes locales contre la peur et l'oppression. De retour dans leurs localités après cette conférence, les déléguées emportent avec elles de nouvelles idées de résistance et racontent leurs expériences de revendications nocturnes dans les rues de Bruxelles. Inspirées par ces actions, d'autres femmes organisent à leur tour des marches nocturnes adaptés à leurs contextes locaux. Les premières marches sont relayées dans les journaux locaux et se traduisent par une amplification du mouvement à travers le monde.

Ce tribunal a également lancé une dynamique mondiale où chaque mouvement s'adapte aux réalités locales, incarnant ainsi la théorie de Charles Tilly sur les répertoires d'action collective : les actions globales se réinterprètent selon des cadres culturels, des revendications spécifiques et des relations entre groupes sociaux et autorités.

Avec *Reclaim the Night*, la lutte contre la violence masculine devient un cri universel pour la liberté et la sécurité des femmes dans l'espace public. En explorant cette mobilisation, nous découvrons comment un événement global peut impulser des changements durables et ancrés localement, et comment chaque ville, chaque communauté réinvente ces luttes pour les inscrire dans ses propres combats. Cette contribution met en lumière la puissance transformative de ce mouvement social, capables de transcender les frontières tout en puisant leur force dans les réalités singulières de celles et ceux qui les portent.

Mots clés : Lutte, Féminisme, Réappropriation de mouvement, réappropriation de l'espace public, résistance et révolte sociale, libération des femmes, transformations locales, violences patriarcales, marches nocturnes.

Rébellion en pyjama : le « bed in for peace » de John Lennon.

Shona Demoustiez

Amsterdam, mars 1969. John Lennon et Yoko Ono véhiculent un message de paix depuis leur lit devant une armée de journalistes. L'objectif de cette intervention sera de mettre en exergue le fait que, bien que nous pouvons considérer cette action comme une extravagance individuelle entraînant ainsi sa disqualification, cette démarche a encore aujourd'hui son mode d'existence propre. Ainsi, nous pouvons constater un processus en quatre temps, à savoir sa fabrication, son ancrage dans les luttes, sa réception et enfin ses reprises inattendues. En effet, au-delà de sa mise en scène presque dramaturgique ainsi que de sa publicisation de l'intime (Céfaï, 2016), cette action peut s'inscrire dans les mouvements hippies, notamment par la présence de T. Leary, figure militante du mouvement, et ceux anti-guerre de cette période, par son appel à la paix. Les réponses dualistiques des étudiants protestataires met en exergue l'importance de la médiatisation des mouvements de luttes puisque, eux, personne « moyenne » n'auront jamais, individuellement, le même impact médiatique. En effet, publiciser est mettre en lumière un problème afin qu'il devienne un enjeu public et non plus seulement celui de groupe organisé et spécialisé (Céfaï, 2016). Les réactions acérées des journalistes de l'époque, maintenant glorifiant sa démarche, questionnent, quant à elle, l'impact de Lennon et de son *bed in* aux connotations mythiques, voire évangéliques. Enfin, l'héritage de son *bed-in*, qu'il soit la transformation de « Give a Peace a chance » en hymne de mouvement non violent ou la reprise de la scénographie dans l'art contemporain, montre l'impact majeur de cette action méconnue. Cette intervention, par sa recherche documentaire tend ainsi à montrer que, bien que ce *bed in for peace* puisse paraître anodin, il revêt de multiples facettes.

Mots clés : Lennon, Bed-in for Peace, hippies, antiguerre, étudiants, publicisation, héritage, reprise.

Axe « Faire vivre des négociations ».

L'engagement de l'action syndicale et des luttes dans le secteur du nettoyage.

Nohaila Belmhaidi

Dans le cadre du séminaire de sociologie de l'action sociale, je me suis centrée sur l'action syndicale dans le secteur du nettoyage et plus particulièrement sur les luttes engagées dans le secteur des titres services.

Sur base de deux interviews d'acteurs de la vie syndicale. Il s'agira de voir comment les actions syndicales peuvent devenir des luttes sociales. Nous analyserons ce secteur très complexe, comment les actions syndicales et le travail des aides ménagères sont rendues difficiles dans des collectifs parfois éclatés. Ensuite, la précarité de ce secteur rend difficile la participation à une grève, à une manifestation. Nous analyserons le rapport au syndicalisme et leurs contributions. Il y a des risques de se retrouver dans le syndicalisme de service notamment, par la relation d'emploi, la structure des entreprises qui rend l'action collective compliquée en raison de la précarité du secteur. De plus, il n'existe pas de communauté de travail.

Séminaire organisé dans le cadre du Master en Transitions et Innovations Sociales - METIS.

Aujourd'hui, l'organisation syndicale, telle qu'elle est issue du fordisme des années 50, 60, 70, avec une bureaucratie assez importante, ne correspond pas aux formes d'organisation du travail qui sont mises en place dans les entreprises, comme les titres-services. Il est difficile pour l'organisation syndicale de faire face à la fragmentation extrême des groupes de travail, de la sous-traitance.

Enfin, nous analyserons comment des luttes sociales ont émergé de la précarité, aux difficultés liées à l'inadéquation structurelle. Prenons l'exemple d' « une grève des femmes de chambre lancée le 17 juillet 2019 ». De même que l'exemple de « la demande syndicale de consacrer la hausse des titres services d'un euro au salaire des travailleuses ».

Mot clés : syndicalisme, communauté, titres services.

FEF – Campagne autour du logement étudiant.

Alex Quertinmont

Le mouvement social étudiant en Belgique, orchestré notamment par la Fédération des Étudiants Francophones (FEF), constitue un levier central pour défendre l'accessibilité des kots (logements étudiants) face aux défis économiques et sociaux contemporains. Ce travail s'appuie sur des observations, des recherches et notamment des entretiens avec des acteurs clés de la FEF, pour analyser la manière dont les étudiants s'organisent et mobilisent pour garantir un droit fondamental : l'accès à un logement abordable durant leur parcours académique.

Cette étude s'intéresse particulièrement aux stratégies et pratiques adoptées par la FEF pour sensibiliser l'opinion publique, interpellier les décideurs politiques, et renforcer la solidarité étudiante. Elle explore également comment la FEF élabore des dossiers convaincants, combinant données chiffrées, témoignages et études de cas pour soutenir ses revendications. En retraçant le processus de négociation entre la FEF et les institutions publiques ou universitaires, ce travail met en lumière les dynamiques de pouvoir en jeu.

L'approche de Latour éclaire particulièrement la manière dont la FEF tisse des réseaux complexes et interconnectés pour faire émerger ses revendications. Dans cette perspective, les kots ne sont pas seulement un objet matériel mais deviennent des actants, mobilisant des enjeux économiques, sociaux et symboliques qui influencent les décisions politiques. En analysant les inscriptions matérielles, comme les dossiers argumentés ou les pétitions, et les interactions humaines au sein des espaces de négociation, ce travail montre comment la FEF active et stabilise un réseau d'alliances entre étudiants, institutions et médias pour amplifier ses revendications.

La méthode de collecte des informations repose sur une triangulation rigoureuse, intégrant l'analyse de documents de la FEF, des entretiens avec un représentant, et des observations. Cette approche permet de comprendre comment le mouvement s'adresse simultanément aux étudiants, aux médias et aux autorités, en articulant des revendications claires et des solutions concrètes. En parallèle, ce travail se concentre sur l'impact de ces actions : comment elles exposent les failles du système actuel, stimulent des débats publics, et interrogent les priorités politiques en matière de financement de l'enseignement supérieur et des droits sociaux.

Séminaire organisé dans le cadre du Master en Transitions et Innovations Sociales - METIS.

Enfin, au-delà des revendications pour un refinancement et une régulation des coûts locatifs, ce travail interroge les répertoires d'action collective déployés par la FEF : manifestations, campagnes de sensibilisation, alliances stratégiques avec d'autres syndicats ou non. En inscrivant ce mouvement dans une perspective historique et comparative, il contribue à une réflexion sur la portée des mobilisations étudiantes en tant qu'acteurs de transformation sociale, tout en proposant des pistes pour garantir un logement accessible à tous dans un contexte de précarité croissante.

Ainsi, ce travail vise non seulement à exposer une problématique urgente, mais aussi à fournir une analyse critique des outils, discours et alliances qui permettent à la FEF de faire entendre les voix des étudiants et de négocier des solutions dans un environnement institutionnel complexe. La pensée de Latour souligne en particulier que ce processus repose sur des connexions actives entre humains et non-humains, chaque élément du réseau contribuant à modeler les conditions de la lutte et les réponses institutionnelles.

« Afficher les violences » Sociologie d'une campagne dans l'enseignement supérieur.

Ayline Sartiaux

Entre la période de la rentrée académique 2024-2025 et le début du mois de novembre ont eu lieu, à Mons, plusieurs collages revendicateurs interpellant les autorités de la ville de Mons mais aussi (et surtout) les autorités de l'Université de Mons. Ces collages dénonçaient le manque, voire l'absence, de réaction institutionnelle face aux violences sexistes et sexuelles auxquelles sont confrontées les étudiant.es. Cette contribution a pour but d'identifier les tensions entre l'expression activiste dans l'espace public et les réponses institutionnelles et comment les activistes en sont arrivé.es à une radicalisation de leurs actions. En analysant les dynamiques des luttes activistes, leurs impacts symboliques et concrets, est établi dans la contribution une sociologie des « micro-conflits » qui se déroulent à l'échelle d'une ville et le rôle qu'y jouent les espaces publics. Plusieurs entretiens y sont menés avec les activistes de la lutte mais aussi avec des activistes d'autres luttes qui ont eu lieu au cœur de Mons et les prises de position et réponses publiques des autorités de l'Université de Mons sont analysées afin de pouvoir établir une comparaison des tensions entre visibilité et inertie institutionnelle que/qui provoquent les luttes. Cette contribution n'a pas la prétention de régler le micro-conflit qui oppose les autorités et les activistes mais d'ouvrir la réflexion sur les possibilités d'évolution ou de transformations positives possibles.

Comment fissurer Vottem ?

Lison Losange

Les centres fermés sont des lieux où s'effacent les droits et se confinent les vies. Derrière ces murs de bétons, des hommes et des femmes en séjour irrégulier disparaissent, coupés du monde extérieur, privés de toute liberté et de tout contact. Pourtant, certaines informations réussissent à s'échapper de ces lieux confinés. Comment est-ce possible ? Comment des fragments de récits parviennent à nos oreilles ? C'est qui en fait le sujet de cette recherche sociologique, sur cette lutte infinie contre ce système des centres fermés. Le centre fermé de Vottem, le seul en

Wallonie, devient le théâtre d'une lutte invisible mais déterminée et qui ne se relâche pas. Cela fait 26 ans que le Cracpe (Collectif de Résistance Aux Centres Pour Etrangers) essayent de briser ce huit clos. Leur but ? Faire entendre la voix de ces détenus retenus uniquement pour faute d'administration. « Les centres fermés et les rapatriements forcés sont la négation des droits humains les plus élémentaires. » (Cracpe). Grâce à leur engagement, des militants, des observateurs, des témoins parviennent à entrer dans le centre dans le but de rencontrer le directeur et parfois même à rencontrer ces détenus dans le but de recueillir des récits poignants. A travers cette fissure dans le système, la vérité sort enfin de l'ombre. De nombreuses actualités et témoignages trouvés sur internet ont permis de mettre en lumière certains points importants dans cette « enquête ». À partir d'entretiens et de récits nous montrerons les manières dont ces récits parviennent à franchir ces murs de bétons. L'innovation et l'exploitation des opportunités offertes par le régime permettent de mieux comprendre le fonctionnement de ces centres fermés.

Mots-clés : centre fermé, détenus, récits, militants, sans-papiers, délégation.

Axe « Expérimentations et occupations ».

La Plateforme BelRefugees : Quand la Solidarité Citoyenne défie les Politiques Migratoires.

Younes Ammar

Travailler en tant qu'éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif dans un centre d'hébergement pour personnes en demande de protection internationale offre une immersion précieuse dans les réalités vécues au sein de ces structures. Cependant, qu'en est-il des personnes qui n'ont pas pu accéder à une place dans le réseau d'accueil belge, déjà saturé ? Quelles réponses concrètes sont apportées pour faire face à cette crise migratoire, et dans quelle mesure ces initiatives répondent-elles aux besoins des plus vulnérables ?

Face aux défaillances étatiques en matière d'accueil des personnes en demande du statut de réfugié ou de protection subsidiaire, la Plateforme Citoyenne- BELRefugees verra le jour en septembre 2015 afin de pallier cette crise mondiale actuelle et d'ainsi apporter ses propres réponses aux questions restées en suspens. Ce travail de recherche met en évidence la méthodologie d'un collectif agissant à l'intersection de l'humanitaire et de la politique, questionnant également le rôle de la société civile dans une redéfinition des politiques migratoires via des actions concrètes telles qu'un système d'hébergement citoyen et de structures comme la porte d'Ulysse.

Ma méthodologie repose sur une analyse documentaire qualitative intégrant des articles de presse et académiques, ainsi que des publications et rapports de l'association. Cette approche permettra d'examiner les tensions institutionnelles, les pratiques solidaires mises en œuvre et les discours de sensibilisation développés autour du mouvement de la Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés.

Les concepts sociologiques, tels que la double absence abordée par Sayad, les tactiques d'organisation développées par Alinsky, ou encore les analyses des conflits sociaux et politiques vues par Tilly et Tarrow, serviront de cadre analytique pour explorer l'intersection entre humanitaire et politique.

Mots-clés : Inégalités structurelles, responsabilité collective, défaillance institutionnelle.

Le squat 123.

Léonie Desmyter

La vie en squat met en lumière une problématique cruciale de notre société : le droit au logement. Entre choix politiques, nécessité ou désespoir, ces espaces accueillent une diversité de parcours et de motivations. Pourtant, une condition commune les unit : l'exigence d'entraide et de solidarité pour construire une vie collective. Anarchistes, rebelles, sans-papiers ou personnes aux droits incomplets trouvent dans ces lieux un refuge et une opportunité de réinventer le vivre-ensemble.

Le squat 123, situé à Bruxelles, a incarné pendant 11 ans un espace de rencontres, de résistances et d'organisation collective. Véritable pilier pour une communauté plurielle, il a hébergé 65 personnes, pour des séjours de quelques jours ou de plusieurs années. Avec un fonctionnement basé sur un accord temporaire avec un propriétaire public, jusqu'à la vente du bâtiment, ce lieu a été un terrain d'expérimentations sociales et politiques unique.

A travers des recherches dans quelques archives et des témoignages de celles et ceux qui y ont vécu, cette présentation explore les agencements et les dynamiques de cette expérience collective. Comme le souligne Daniel Cefaï dans son analyse des mobilisations collectives, les lieux tels que le squat 123 jouent un rôle central en tant qu'espaces de rassemblement et de délibération. De plus, cette exploration met en lumière les réalités d'une lutte pour le logement, tout en reflétant les histoires humaines qui ont façonné ce lieu emblématique. En complément, Charles Tilly enrichit cette réflexion avec son concept de répertoires d'action collective, reprenant les moyens utilisés par des groupes pour exprimer leurs revendications face à des structures de pouvoir.

Mots clés : Squat- Vie communautaire- Entraide- Micro-société- Gestion collective
Témoignages- Bruxelles- Bâtiment vacant- Résistance.

Quand les citoyens tracent de nouvelles voies : un projet citoyen de réaménagement urbain.

Maëlle Ginoux

Le 15 avril 2023, la députée écologiste Christine Arrighi est auditionnée par une commission d'enquête de l'Assemblée nationale pour présenter un projet alternatif à la construction de l'A69, malheureusement celui-ci ne sera pas adopté.

Ce contre-projet, intitulé « Une nouvelle voie » porté par l'urbaniste Karim Lahiani et le collectif

« La Voie est Libre », met en avant des alternatives durables et solidaires contre un projet autoroutier entre Castres et Toulouse. Vieux de 30 ans, il est qualifié d'« écocide » par les citoyens et les collectivités territoriales des Régions du Tarn et du Girou.

Cette contribution explore et dissèque les dynamiques entre acteurs humains et non humains impliqués dans ce projet de territoire sans A69. En articulant des enjeux écologiques, sociaux et politiques, « **Une Autre Voie** » illustre le potentiel des mobilisations citoyennes à transformer les pratiques et à instaurer de nouveaux dialogues entre acteurs publics, privés et citoyens. En ce sens, cette analyse propose une piste de réflexion sur la manière dont des initiatives citoyennes localisées peuvent interroger, des espaces et des cadres institutionnels établis tout en enrichissant la compréhension des interactions entre action publique et société civile. Elle interroge le rôle des objets, des infrastructures et des discours dans la constitution de collectifs d'action et l'émergence d'un "bien commun écologique".

Nous mettons ici en lumière comment ce contre-projet, cette « expérimentation » dépasse la simple opposition à un aménagement pour devenir un espace d'innovation, de participation citoyenne, de production de savoirs « scientifiques et militants », d'objets matériels et immatériels (films, photos, récits...) .Quels savoirs sont mobilisés et produits à travers ce contre-projet ? Quelles traces sont laissées dans le paysage urbain ?

Nous avons étudié un ensemble varié de ressources, incluant des articles, l'étude d'une conférence retranscrite, des documents issus de la littérature grise et des discours publics. Cette diversité de sources nous a permis d'éclairer le sujet à travers le prisme de la théorie de l'acteur-réseau de Bruno Latour, tout en s'inspirant des réflexions de John Dewey sur la participation citoyenne.

Mots-clés : contre-projet, réaménagement urbain, mobilisation citoyenne, écologie sociale, participation.

Quand les hôpitaux psychiatriques deviennent des communautés : une innovation humaine après-guerre.

Julie Desmette

Dans l'immédiat après-guerre, l'Angleterre se relève d'un traumatisme collectif, marqué par des bouleversements sociaux et une volonté de refondation démocratique. C'est dans ce contexte de solidarité émergente et de quête d'innovation institutionnelle que naît une expérimentation révolutionnaire en psychiatrie : la transformation d'un hôpital en communautés thérapeutiques.

L'expérience fondatrice de Maxwell Jones au Belmont Hospital en 1947, avec des soldats traumatisés par la guerre, incarne cette révolution. S'appuyant sur des principes novateurs – démocratisation des soins, responsabilisation des patients, et confrontation bienveillante avec la réalité – cette première génération de communautés thérapeutiques marque une rupture avec

les modèles psychiatriques coercitifs de l'époque. Ces espaces participatifs peuvent être analysés comme des micro-arènes publiques évoqué par Céfai, au sens pragmatiste, où patients et soignants co-construisent des réponses aux problèmes rencontrés, dans une logique d'apprentissage collectif et démocratique.

Cette présentation explore les fondements de cette transformation, en analysant les matériaux historiques (archives, traces écrites, observations) et les concepts clés de Maxwell Jones et Thomas Main. Nous interrogerons les facilitateurs de cette expérience : l'hôpital de Mill Hill, l'introduction des neuroleptiques, les critiques des sociologues sur les institutions psychiatriques, et le rôle catalyseur du rapport de l'OMS (1953).

Quels étaient les objectifs et principes portés par ce mouvement ? Comment ont-ils transformé non seulement la psychiatrie, mais aussi les relations humaines au sein des hôpitaux ?

Mots clés : psychiatrie, communauté de soin, politique du soin, innovation.